



Compte-rendu de la Commission du 05 Mai 2020 Par visioconférence ou audioconférence

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Dominique GAUDRY
Membres : Christel ADORNI, Sylvain BACQUAERT, Ludovic Firmin

La séance est ouverte à 18h30
La séance est levée à 19h45

2 dossiers

1/ Mineur du club du Lomme Lille Métropole HB (Dossier N° D570015D01)

Concerne : le match Anzin HBC – Lille Lomme Métropole HB en 1/16^{ème} de finale Coupe -18 ans
Masc. Dépt. 59 du 18/01/2020
Nom de l'arbitre : VASSON Sébastien
Concerne : Joueur
Type de faute : Propos injurieux
Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière
Sanction : 4 dates dont 2 dates avec sursis
Période de suspension à définir sur la saison 2020/2021
Période probatoire : 6 mois à l'issue de la période de suspension
Amende : 180€

Article : Annexe 2-C

2/ Madame CHOMEZ Déborah du club du CO Wattrelosien HB (Dossier N° D570015C40)

Concerne : le match Bousbecque Wervicq Val de Lys 1 – CO Wattrelosien HB en Championnat
1^{ère} DT -15 ans Fém. Dépt. 59 Poule FN50 du 23/11/2019
Nom de l'arbitre : DUPREZ Cyril
Concerne : Officiel responsable
Type de faute : Refus de signer la feuille de match
Qualification de la faute : Manquement à l'éthique sportive
Sanction : 4 dates dont 2 date avec sursis
Période de suspension à définir sur la saison 2020/2021
Période probatoire : 12 mois à l'issue de la période de suspension
Amende : 180€

Article : Annexe 7-H

Le président de la CTD
Laurent DESPRES